

## Silverwax 224

### SECTION 1: IDENTIFICATION

<b>Identificateur du produit</b>	Silverwax 224
<b>Autres moyens d'identification</b>	NETTOYANT DE FILM ROUTIER
<b>Famille du produit</b>	Nettoyant
<b>Usage recommandé</b>	Savon doux spécialement formulé pour ne pas endommager les composantes en polycarbonate.
<b>Fabricant</b>	Laboratoire Hygienex Inc. 6400 Zéphirin-Paquet Québec, Québec, G2C-0M3 (418) 522-2332 www.hygienex.com
<b>Numéro de téléphone d'urgence</b>	CANUTEC, (613) 996-6666
<b>Numéro de la FDS</b>	224

### SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

#### Classification

Matières corrosives pour les métaux - catégorie 1; Toxicité aiguë (orale) - catégorie 4; Corrosion cutanée - catégorie 1; Lésions oculaires graves - catégorie 1; Sensibilisation cutanée - catégorie 1

#### Éléments d'étiquetage



Mention d'avertissement :

Danger

Mention(s) de(s) danger(s) :

H290 Peut être corrosif pour les métaux.

H302 + H312 + H332 Nocif en cas d'ingestion, de contact cutané ou d'inhalation.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque de graves lésions des yeux.

Conseil(s) de prudence :

Prévention :

P260 Ne pas respirer les poussières ou les brouillards.

P264 Se laver soigneusement les mains et la peau après avoir manipulé.

P270 Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection.

Intervention :

P301 + P330 + P331 EN CAS D'INGESTION : Rincer la bouche. Ne PAS faire vomir.

P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les

vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau.

P304 + P340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305 + P351 + P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: Demander un avis médical ou consulter un médecin.

Stockage :

P406 Stocker dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure.

Élimination :

P501 Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

### SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES INGRÉDIENTS

Mélange :

Nom chimique	Numéro de CAS	%	Autres identificateurs	Autres noms
Éthylène Diamine Tétra-Acétique	60-00-4	1-5	Sans Objet	Sans Objet
Sodium Metasilicate	6834-92-0	1-5	Sans Objet	Sans Objet
Sodium tripolyphosphate	7758-29-4	1-5	Sans Objet	Sans Objet
N, N-DIMETHYL-N-DODECYLAMINE OXIDE	1643-20-5	1-5	Sans Objet	Sans Objet

### SECTION 4: PREMIERS SOINS

#### Mesures de premiers soins

##### Inhalation

Transporter à l'air frais. Si la victime éprouve des symptômes respiratoires (p. ex. toux, dyspnée, sifflement), appeler un Centre antipoison ou un médecin.

##### Contact avec la peau

Enlever immédiatement les vêtements contaminés, les chaussures et les articles de cuir (p. ex. bracelets de montre, ceintures) contaminés. Laver abondamment à l'eau. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### Contact avec les yeux

Éponger ou essuyer rapidement, mais en douceur, tout produit chimique présent sur le visage. Rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Prendre garde de ne pas éclabousser l'autre œil ou le visage avec de l'eau contaminée. Si l'irritation des yeux persiste, demander un avis médical ou consulter un médecin.

##### Ingestion

Rincer la bouche avec de l'eau. Ne jamais rien administrer par la bouche à la personne qui est en train de perdre conscience, est inconsciente ou a des convulsions. Ne pas faire vomir. En cas de vomissement spontané, s'étendre sur le côté dans une position de récupération. Se rincer la bouche à nouveau avec de l'eau. Consulter un médecin si vous vous sentez mal ou si vous êtes inquiet.

### SECTION 5: MESURES À PRENDRE EN CAS D'INCENDIE

#### Agents extincteurs

##### Agents extincteurs appropriés

Utiliser de l'eau pour refroidir les récipients exposés au feu qui ne fuient pas. Produit chimique sec, eau, mousse, dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

Identificateur du produit : Silverwax 224 - Ver. 1

FDS No. : 224

Date de préparation : le 17 mai, 2018

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 02 de 06

## Dangers spécifiques du produit

Le chauffage augmente le dégagement de vapeurs toxiques.

### Équipements de protection spéciaux et précautions spéciales pour les pompiers

Évacuer le secteur. Combattre l'incendie à partir d'une distance sécuritaire ou d'un endroit protégé. Approcher l'incendie en amont afin d'éviter les vapeurs ou les gaz dangereux. Endiguer et recueillir l'eau contaminée afin de l'éliminer de façon appropriée.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

### Précautions individuelles, équipements de protection et mesures d'urgence

Évacuer les lieux immédiatement. Isoler la zone de danger. Ne pas laisser entrer le personnel superflu ou non protégé. Évacuer les endroits qui se trouvent dans la direction du vent. Utiliser l'équipement de protection individuel recommandé à la Section 8 de la présente fiche de données de sécurité. Augmenter la ventilation de la zone ou déplacer le récipient non étanche vers une zone bien aérée et sécuritaire. Retirer ou isoler les matières incompatibles et tout autre matériel dangereux.

### Précautions relatives à l'environnement

Empêcher la pénétration dans les égouts, le sol, ou les cours d'eau.

### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, terre de diatomée, liant universel, sciure (bran de scie)).

## SECTION 7: MANUTENTION ET STOCKAGE

### Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention

Éviter le contact cutané répété ou prolongé. Éviter tout contact avec les yeux. Ne pas avaler. N'utiliser qu'aux endroits où la ventilation est adéquate. Éviter de produire de la vapeur ou des brouillards. Éviter de respirer ce produit. Ne pas inhaler ce produit. Éviter tout chauffage qui augmentera la quantité de vapeurs. Bien se laver les mains après avoir manipulé ce produit.

### Conditions de sûreté en matière de stockage

Stocker dans une zone ayant les caractéristiques suivantes : bien ventilé, frais.

## SECTION 8: CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### Contrôles d'ingénierie appropriés

Le niveau de risque de ce produit est relativement bas. Une ventilation générale est habituellement adéquate.

### Mesures de protection individuelle

#### Protection des yeux et du visage

Porter des lunettes de protection contre les produits chimiques.

#### Protection de la peau

Porter des vêtements de protection contre les produits chimiques (p. ex. gants, tabliers, bottes). Vérifier le bon état des gants de protection avant chaque usage.

#### Protection des voies respiratoires

Utiliser une protection respiratoire à moins qu'une ventilation adéquate soit fournie ou l'évaluation de l'exposition démontre que les expositions sont dans les limites recommandées d'exposition.

## SECTION 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### Propriétés physiques et chimiques de base

Apparence	Incolore claire.
Odeur	Sans odeur
pH	12.5
Densité relative (eau = 1)	1.011

Identificateur du produit : Silverwax 224 - Ver. 1

FDS No. : 224

Date de préparation : le 17 mai, 2018

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 03 de 06

**Solubilité** Très soluble dans l'eau

**Autres informations**

**État physique** Liquide

## SECTION 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

**Réactivité**

Oxydant fort.

**Stabilité chimique**

Habituellement stable.

**Risque de réactions dangereuses**

Conditions acides (pH bas), congélation, chaleur. Aucun prévu dans les conditions normales de stockage et d'utilisation.

**Conditions à éviter**

Chaleur. Hautes températures. Congélation. Lumière du soleil.

**Matériaux incompatibles**

Métaux (p. ex. aluminium), acides forts (p. ex. acide chlorhydrique), agents oxydants forts (p. ex. acide perchlorique), acides organiques (p. ex. acide acétique), acides inorganiques (p. ex. acide hydrofluorique).

**Produits de décomposition dangereux**

Monoxyde de carbone très toxique et dioxyde de carbone; oxydes d'azote.

## SECTION 11: DONNÉES TOXICOLOGIQUES

**Toxicité aiguë**

Nom chimique	CL50	DL50 (orale)	DL50 (cutanée)
Sodium Metasilicate	2.06 mg/kg (rat)	857 mg/kg (rat)	5000 mg/kg (rat)
Éthylène Diamine Tétra-Acétique		3030 mg/kg (rat)	5000 mg/kg (lapin)

**Corrosion/Irritation cutanée**

Peut causer une irritation modérée à sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

**Lésions oculaires graves/Irritation oculaire**

Peut causer une irritation oculaire sévère selon les renseignements relatifs à des matières très semblables.

**Toxicité pour certains organes cibles - Exposition unique**

**Inhalation**

Aucun renseignement trouvé.

**Absorption par la peau**

Aucun renseignement trouvé.

**Ingestion**

Aucun renseignement trouvé.

**Danger par aspiration**

Aucun renseignement trouvé.

**Sensibilisation respiratoire ou cutanée**

N'est pas un sensibilisant cutané.

**Cancérogénicité**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

**Toxicité pour la reproduction**

Identificateur du produit : Silverwax 224 - Ver. 1

FDS No. : 224

Date de préparation : le 17 mai, 2018

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 04 de 06

**Développement de la progéniture**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

**Fonction sexuelle et la fertilité**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

**Effets sur ou via l'allaitement**

Aucun renseignement n'a été trouvé.

**SECTION 12: DONNÉES ÉCOLOGIQUES**

Cette section n'est pas exigée par le SIMDUT.

**Écotoxicité****Dangers aigus pour le milieu aquatique**

Nom chimique	CL50 pour les poissons	CE50 pour les crustacés	CEr50 pour les plantes aquatiques	CEr50 pour les algues
Sodium Metasilicate	2320 (96 heures)			

**SECTION 13: DONNÉES SUR L'ÉLIMINATION****Les méthodes d'élimination**

Éliminer le contenu et le récipient conformément à la réglementation locale, régionale, nationale et internationale.

**SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**

Réglementation	Numéro ONU	Désignation officielle de transport	Classe(s) de danger relative(s) au transport	Groupe d'emballage
TMD au Canada	1760	Liquide Corrosive, N.O.S. (Sodium Metasilicate)	8	III

**Précautions spéciales** Sans objet**Transport en vrac aux termes de l'annexe II de la Convention MARPOL 73/78 et du Recueil IBC**

Sans objet

**SECTION 15: INFORMATIONS SUR LA RÉGLEMENTATION****Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement**

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 0.1%):

Aucun des composants n'est supérieur à 0.1%

Liste de divulgation des ingrédients du Canada (limite 1%):

Voir Section 3.

**SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS****Date de préparation** le 17 mai, 2018**Signification des** CAS: Chemical Abstracts Service (division of the American Chemical Society)**abréviations** LC50: Lethal concentration, 50 percent

LD50: Lethal dose, 50 percent

**Références** Fiches signalétiques des fournisseurs,<https://echa.europa.eu/fr/><http://www.csst.qc.ca/Pages/index.aspx>.**Autres informations** Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel. Les conditions d'utilisation et de la manipulation du produit sont au-delà du contrôle du vendeur. L'utilisateur est responsable d'évaluer toutes les informations disponibles

Identificateur du produit : Silverwax 224 - Ver. 1

FDS No. : 224

Date de préparation : le 17 mai, 2018

Date de la plus récente  
version révisée :

Page 05 de 06

lors de l'utilisation du produit peu importe son usage et de se conformer à toutes lois et tous règlements fédérales, provinciales et locaux.

---

Identificateur du produit : Silverwax 224 - Ver. 1

Date de préparation : le 17 mai, 2018

Date de la plus récente  
version révisée :

FDS No. : 224

Page 06 de 06